



Différencier...

Difficultés scolaires et troubles « dys »

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Lundi 18 juillet 2017

Penser l'aide à apporter aux élèves qui n'arrivent pas à suivre les apprentissages scolaires peut se faire sous plusieurs angles. Le récent ouvrage d'Alain Pouhet (médecin) et Michèle Cerisier-Pouhet ergothérapeute et psychologue) intitulé « Difficultés scolaires et troubles dys » se base sur les recherches en neurosciences. Ce petit livre, qui associe théorie et pratique, invite à distinguer, dans le vaste ensemble des élèves en difficulté ou en échec scolaire, le sous ensemble nettement plus réduit de ceux que l'on appelle communément les « dys ».



Un élève présente un trouble spécifique des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie...) si, en l'absence de déficience intellectuelle, de déficit sensoriel, psychologique ou psychiatrique et avec la présence d'un milieu suffisamment étayant, il continue, malgré la mise en place d'aides, à éprouver des difficultés graves et persistantes. Aucune autre explication n'est trouvée aux difficultés de cet enfant qu'une origine cognitive découlant d'une altération développementale. Lorsque la difficulté est ancrée et résiste aux diverses interventions spécialisées, elle laisse place à la notion de trouble avec, comme corollaire, la possibilité de reconnaissance d'une situation de handicap.

Plusieurs fonctions cognitives sont régulièrement et abondamment sollicitées en classe (langage, attention, mémoire, planification...). L'incapacité en cas de déficit de pouvoir les mobiliser de manière efficace a inévitablement des conséquences délétères sur les résultats scolaires, mais aussi sur l'estime de soi, sur la vie familiale...

La place de l'évaluation pluridisciplinaire des difficultés est donc primordiale. Faire la différence entre difficulté et trouble va ainsi permettre de proposer des aides adaptées dont les grandes lignes sont exposées dans l'ouvrage qui fait la part belle aux conseils pratiques. De manière notable, car ce n'est pas toujours le cas, les auteurs s'appuient sur l'expertise des enseignants et des personnels RASED à la fois pour le dépistage et la mise en place des aides à apporter aux enfants « dys ».

Guy CHAZOULE
Psychologue scolaire

CERISIER-POUHET, M. et POUHET, A. (2016). *Difficultés scolaires ou troubles dys ?*, Paris, Retz.

Pour aller plus loin :

<https://sites.google.com/site/michelecerisier>

<https://sites.google.com/site/dralainpouhet>

